

WARRANTY

MAYTAG® MAJOR APPLIANCE LIMITED WARRANTY

ATTACH YOUR RECEIPT HERE. PROOF OF PURCHASE IS REQUIRED TO OBTAIN WARRANTY SERVICE.

Please have the following information available when you call the Customer eXperience Center:

- Name, address and telephone number
- Model number and serial number
- A clear, detailed description of the problem
- Proof of purchase including dealer or retailer name and address

IF YOU NEED SERVICE:

1. Before contacting us to arrange service, please determine whether your product requires repair. Some questions can be addressed without service. Please take a few minutes to review the Troubleshooting or Problem Solver section of the Use and Care Guide, or visit https://www.maytag.com/product_help.
2. All warranty service is provided exclusively by our authorized Maytag Service Providers. In the U.S. and Canada, direct all requests for warranty service to:

Maytag Customer eXperience Center

In the U.S.A., call 1-800-688-9900. In Canada, call 1-800-807-6777.

If outside the 50 United States or Canada, contact your authorized Maytag dealer to determine whether another warranty applies.

ONE YEAR LIMITED WARRANTY

WHAT IS COVERED

For one year from the date of purchase, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, Maytag brand of Whirlpool Corporation or Whirlpool Canada LP (hereafter "Maytag") will pay for Factory Specified Replacement Parts and repair labor to correct defects in materials or workmanship that existed when this major appliance was purchased, or at its sole discretion replace the product. In the event of product replacement, your appliance will be warranted for the remaining term of the original unit's warranty period.

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR AS PROVIDED HEREIN. Service must be provided by a Maytag designated service company. This limited warranty is valid only in the United States or Canada and applies only when the major appliance is used in the country in which it was purchased. This limited warranty is effective from the date of original consumer purchase. Proof of original purchase date is required to obtain service under this limited warranty.

WHAT IS NOT COVERED

1. Commercial, non-residential, multiple-family use, or use inconsistent with published user, operator or installation instructions.
2. In-home instruction on how to use your product.
3. Service to correct improper product maintenance or installation, installation not in accordance with electrical or plumbing codes or correction of household electrical or plumbing (i.e. house wiring, fuses or water inlet hoses).
4. Consumable parts (i.e. light bulbs, batteries, air or water filters, preservation solutions, etc.).
5. Defects or damage caused by the use of non-genuine Maytag parts or accessories.
6. Conversion of products from natural gas or L.P. gas.
7. Damage from accident, misuse, abuse, fire, floods, acts of God or use with products not approved by Maytag.
8. Repairs to parts or systems to correct product damage or defects caused by unauthorized service, alteration or modification of the appliance.
9. Cosmetic damage including scratches, dents, chips, and other damage to the appliance finishes unless such damage results from defects in materials and workmanship and is reported to Maytag within 30 days.
10. Discoloration, rust or oxidation of surfaces resulting from caustic or corrosive environments including but not limited to high salt concentrations, high moisture or humidity or exposure to chemicals.
11. Food or medicine loss due to product failure.
12. Pick-up or delivery. This product is intended for in-home repair.
13. Travel or transportation expenses for service in remote locations where an authorized Maytag servicer is not available.
14. Removal or reinstallation of inaccessible appliances or built-in fixtures (i.e. trim, decorative panels, flooring, cabinetry, islands, countertops, drywall, etc.) that interfere with servicing, removal or replacement of the product.
15. Service or parts for appliances with original model/serial numbers removed, altered or not easily determined.

The cost of repair or replacement under these excluded circumstances shall be borne by the customer.

DISCLAIMER OF IMPLIED WARRANTIES

IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR IMPLIED WARRANTY OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO ONE YEAR OR THE SHORTEST PERIOD ALLOWED BY LAW. Some states and provinces do not allow limitations on the duration of implied warranties of merchantability or fitness, so this limitation may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from state to state or province to province.

DISCLAIMER OF REPRESENTATIONS OUTSIDE OF WARRANTY

Maytag makes no representations about the quality, durability, or need for service or repair of this major appliance other than the representations contained in this warranty. If you want a longer or more comprehensive warranty than the limited warranty that comes with this major appliance, you should ask Maytag or your retailer about buying an extended warranty.

LIMITATION OF REMEDIES; EXCLUSION OF INCIDENTAL AND CONSEQUENTIAL DAMAGES

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR AS PROVIDED HEREIN. MAYTAG SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES. Some states and provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so these limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from state to state or province to province.

Réglage de l'humidité dans le bac à légumes

On peut contrôler le degré d'humidité dans le bac à légumes étanche. La commande peut être ajustée à n'importe quel réglage entre LOW et HIGH.

LOW (bas) [ouvert] pour une meilleure conservation des fruits et légumes à pelures.

HIGH (haut) [fermé] pour une meilleure conservation des légumes à feuilles frais.

GLAÇONS ET EAU

Distributeurs d'eau et de glaçons

REMARQUES :

- Le système de distribution ne fonctionne pas lorsque la porte du congélateur est ouverte.
- Accorder 24 heures pour que le réfrigérateur se refroidisse et refroidisse l'eau.
- Accorder 24 heures pour produire la première quantité de glaçons. Jeter les trois premières quantités de glaçons produites. Attendre 72 heures pour une production complète de glaçons.
- L'écran d'affichage sur le tableau de commande du distributeur s'éteint automatiquement et entre au mode "veille" lorsque les boutons de commande et le levier de distribution n'ont pas été utilisés pendant au moins 2 minutes. Le fait d'appuyer une fois sur un bouton de commande au mode "veille" réactive uniquement l'écran d'affichage, sans modifier les réglages.
- **Rinçage du circuit d'eau**

De l'air piégé dans le système de distribution d'eau peut faire goutter le distributeur d'eau. Après avoir raccordé le réfrigérateur à une source d'alimentation en eau ou remplacé le filtre à eau, vidanger le circuit d'eau. Le fait de rincer le système de distribution d'eau évacue l'air de la canalisation et du filtre, et conditionne le filtre à eau.

REMARQUE : Pendant l'évacuation de l'air, de l'eau peut gicler du distributeur.

1. Utiliser un récipient robuste pour appuyer sur le levier du distributeur d'eau pendant 5 secondes, puis relâcher le levier pendant 5 secondes.
2. Répéter l'étape 1 jusqu'à ce que l'eau commence à couler.
3. Une fois que l'eau commence à couler, continuer d'appuyer puis de relâcher le levier du distributeur (appui pendant 5 secondes, relâchement pendant 5 secondes) jusqu'à ce qu'un total de 3 gal. (12 L) soit distribué.

Une vidange supplémentaire peut être nécessaire dans certains domiciles.

Le distributeur d'eau

IMPORTANT :

- Distribuer au moins 1 pte (1 L) d'eau chaque semaine pour maintenir un approvisionnement en eau fraîche.
- Si le débit en provenance du distributeur diminue, cela peut être dû à une faible pression en eau.
 - Avec le filtre à eau retiré, verser l'équivalent d'une (1) tasse (237 mL) d'eau. Si l'équivalent d'une (1) tasse d'eau est distribué en 8 secondes ou moins, cela signifie que la pression en eau alimentant le réfrigérateur répond au critère minimal.
 - S'il faut plus de 8 secondes à la machine pour distribuer l'équivalent d'une (1) tasse d'eau, cela signifie que la pression en eau alimentant le réfrigérateur est inférieure au niveau recommandé. Voir "Spécifications de l'alimentation en eau" (dans les instructions d'utilisation ou les instructions d'installation et le manuel d'utilisation) ou "dépannage" pour des suggestions sur la marche à suivre.

Distribution d'eau :

1. Appuyer un verre robuste contre le levier du distributeur d'eau. Tenir le verre près de la canule du distributeur d'eau pour que l'eau coule dans le verre.
2. Retirer le verre pour arrêter la distribution.

IMPORTANT: Le petit récipient situé à la base du distributeur est conçu pour recueillir les petits renversements et pour faciliter le nettoyage. Le récipient ne comporte pas de conduit d'écoulement. Pour vider et nettoyer le récipient, appuyer sur l'arrière du clapet du récipient amovible et le retirer.

⚠ AVERTISSEMENT

Raccordez à l'alimentation en eau potable uniquement.

Le distributeur de glaçons

La glace tombe du bac d'entreposage de la machine à glaçons dans le congélateur lorsqu'on appuie sur le levier du distributeur. Pour éteindre la machine à glaçons, voir "Machine à glaçons et bac d'entreposage".

Votre machine à glaçons peut produire à la fois la glace écrasée et la glace en cubes. Avant de distribuer de la glace, sélectionnez le type de glace que vous préférez en appuyant sur le bouton "Ice Type".

L'écran d'affichage indique **Crushed** **Cubed**
le type de glace sélectionné.

Pour de la glace concassée, les glaçons sont concassés avant d'être distribués. Cette action peut causer un court délai lors de la distribution de glace concassée. Le bruit du broyeur de glaçons est normal et la dimension des morceaux de glace peut varier. Lorsqu'on passe du mode glace concassée au mode glaçons, quelques onces de glace concassée sont distribuées avec les premiers glaçons.

Distribution de glaçons :

1. S'assurer que le type de glaçons désiré est bien sélectionné.
2. Appuyer un verre robuste contre le levier de distribution. Tenir le verre près de la goulotte à glaçons pour que les glaçons tombent dans le verre.

IMPORTANT : Il n'est pas nécessaire d'exercer une pression

⚠ AVERTISSEMENT



Risque de coupure

Utiliser un verre robuste pour prendre des glaçons.

Le non-respect de cette instruction peut causer des coupures.

importante sur le levier pour activer le distributeur de glaçons. Une pression forte ne donne pas une distribution plus rapide de glaçons ou des quantités plus grandes.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE DES GROS APPAREILS MÉNAGERS MAYTAG®

ATTACHEZ ICI VOTRE REÇU DE VENTE. UNE PREUVE D'ACHAT EST OBLIGATOIRE POUR OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE.

Lorsque vous appelez le centre d'expérience de la clientèle, veuillez garder à disposition les renseignements suivants :

- Nom, adresse et numéro de téléphone
- Numéros de modèle et de série
- Une description claire et détaillée du problème rencontré
- Une preuve d'achat incluant le nom et l'adresse du marchand ou du détaillant

SI VOUS AVEZ BESOIN DE SERVICE :

1. Avant de nous contacter pour obtenir un dépannage, veuillez déterminer si des réparations sont nécessaires pour votre produit. Certains problèmes peuvent être résolus sans intervention de dépannage. Prenez quelques minutes pour parcourir la section Dépannage ou Résolution de problèmes du guide d'utilisation et d'entretien ou rendez-vous sur le site <http://www.maytag.ca>.

2. Tout service sous garantie doit être effectué exclusivement par nos fournisseurs de dépannage autorisés Maytag. Aux É.-U. et au Canada, dirigez toutes vos demandes de service sous garantie au

Centre d'expérience de la clientèle Maytag

Aux É.-U., composer le 1-800-688-9900. Au Canada, composer le 1-800-807-6777.

Si vous résidez à l'extérieur du Canada et des 50 États des États-Unis, contactez votre marchand Maytag autorisé pour déterminer si une autre garantie s'applique.

GARANTIE LIMITÉE DE UN AN

CE QUI EST COUVERT

Pendant un an à compter de la date d'achat, lorsque ce gros appareil ménager est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, la marque Maytag de Whirlpool Corporation ou Whirlpool Canada, LP (ci-après désignées "Maytag") décidera à sa seule discrétion de remplacer le produit ou de couvrir le coût des pièces spécifiées par l'usine et de la main-d'œuvre nécessaires pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui existaient déjà lorsque ce gros appareil ménager a été acheté. S'il est remplacé, l'appareil sera couvert pour la période restant à courir de la garantie limitée d'un an du produit d'origine.

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE PAR LA PRÉSENTE. Le service doit être fourni par une compagnie de service désignée par Maytag. Cette garantie limitée est valide uniquement aux États-Unis ou au Canada et s'applique exclusivement lorsque le gros appareil ménager est utilisé dans le pays où il a été acheté. La présente garantie limitée est valable à compter de la date d'achat initial par le consommateur. Une preuve de la date d'achat initial est exigée pour obtenir un dépannage dans le cadre de la présente garantie limitée.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

1. Usage commercial, non résidentiel ou par plusieurs familles, ou non-respect des instructions de l'utilisateur, de l'opérateur ou des instructions d'installation.
2. Visite d'instruction à domicile pour montrer à l'utilisateur comment utiliser l'appareil.
3. Visites de service pour rectifier une installation ou un entretien fautifs du produit, une installation non conforme aux codes d'électricité ou de plomberie, ou la rectification de l'installation électrique ou de la plomberie du domicile (ex : câblage électrique, fusibles ou tuyaux d'arrivée d'eau du domicile).
4. Pièces consommables (ex : ampoules, batteries, filtres à air ou à eau, solutions de conservation, etc.).
5. Défauts ou dommage résultant de l'utilisation de pièces ou accessoires Maytag non authentiques.
6. Conversion de votre produit du gaz naturel ou du gaz de pétrole liquéfié.
7. Dommages causés par : accident, mésusage, abus, incendie, inondations, catastrophe naturelle ou l'utilisation de produits non approuvés par Maytag.
8. Réparations aux pièces ou systèmes dans le but de rectifier un dommage ou des défauts résultant d'une réparation, altération ou modification non autorisée faite à l'appareil.
9. Défauts d'apparence, notamment les éraflures, traces de choc, fissures ou tout autre dommage subi par le fini de l'appareil ménager, à moins que ces dommages ne résultent de vices de matériaux ou de fabrication et ne soient signalés à Maytag dans les 30 jours suivant la date d'achat.
10. Décoloration, rouille ou oxydation des surfaces résultant d'environnements caustiques ou corrosifs incluant des concentrations élevées de sel, un haut degré d'humidité ou une exposition à des produits chimiques (exemples non exhaustifs).
11. Perte d'aliments ou de médicaments due à la défaillance du produit.
12. Enlèvement ou livraison. Ce produit est conçu pour être réparé à l'intérieur du domicile.
13. Frais de déplacement et de transport pour le dépannage/la réparation dans une région éloignée où une compagnie de service Maytag autorisée n'est pas disponible.
14. Retrait ou réinstallation d'appareils inaccessibles ou de dispositifs préinstallés (ex : garnitures, panneaux décoratifs, plancher, meubles, îlots de cuisine, plans de travail, panneaux de gypse, etc.) qui entravent le dépannage, le retrait ou le remplacement du produit.
15. Service et pièces pour des appareils dont les numéros de série et de modèle originaux ont été enlevés, modifiés ou ne peuvent pas être facilement identifiés.

Le coût d'une réparation ou d'un remplacement dans le cadre de ces circonstances exclues est à la charge du client.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES GARANTIES IMPLICITES

LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES APPLICABLES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN OU À LA PLUS COURTE PÉRIODE AUTORISÉE PAR LA LOI. Certains États et provinces ne permettent pas de limitation sur la durée des garanties implicites de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas être applicable dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ DANS LES DOMAINES NON COUVERTS PAR LA GARANTIE

Maytag décline toute responsabilité au titre de la qualité, de la durabilité ou en cas de dépannage ou de réparation nécessaire sur ce gros appareil ménager autre que les responsabilités énoncées dans la présente garantie. Si vous souhaitez une garantie plus étendue ou plus complète que la garantie limitée fournie avec ce gros appareil ménager, adressez-vous à Maytag ou à votre détaillant pour obtenir les modalités d'achat d'une garantie étendue.

LIMITATION DES RECOURS; EXCLUSION DES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE PAR LA PRÉSENTE. MAYTAG N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS. Certains États et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou indirects de sorte que ces limitations et exclusions peuvent ne pas être applicables dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.